

222C2220
FR0000077919-FS0752

16 septembre 2022

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

JCDECAUX SA
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 16 septembre 2022, la société The Capital Group Companies, Inc.¹ (333 South Hope Street, 55th Floor, Los Angeles, CA 90071, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 14 septembre 2022, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société JCDECAUX SA et détenir 10 563 726 actions JCDECAUX SA² représentant autant de droits de vote, soit 4,96% du capital et des droits de vote de cette société³.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions JCDECAUX SA sur le marché.

¹ Agissant en qualité d'« *investment adviser* » pour le compte de fonds. The Capital Group Companies, Inc. agrège notamment les positions détenues par Capital Research and Management Company (CRMC) et Capital Group International, Inc (CGI).

² Le déclarant a précisé détenir par ailleurs 118 194 actions JCDECAUX SA pour le compte de fonds (non prises en compte dans la détention visée au 1^{er} alinéa) pour lesquelles ceux-ci ont conservé l'exercice des droits de vote.

³ Sur la base d'un capital composé de 212 902 810 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.